

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS161

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 32

À l'alinéa 9, après le mot :

« base »,

substituer au mot :

« pour »,

le mot :

« par ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel